

L'ado de 17 ans au profil de monstre aurait frappé trois fois

Déjà mis en examen dans deux affaires criminelles, le garçon au passé chaotique est interrogé par la PJ dans une 3^e affaire sordide. Deux meurtres et trois viols sur des personnes âgées lui sont au total reprochés. Récit

C'est dans le passé d'un suspect qu'il faut chercher les racines du crime. Rarement, des trajectoires rectilignes ont terminé dans un box des accusés. Karim - le mis en cause étant mineur, son prénom a été changé -, en seulement 16 années, a vécu l'enfer avant de le faire subir à ses trois victimes présumées. "S'il s'est attaqué à des personnes âgées, ça n'est pas anodin. Ce qu'il leur a infligé, il l'a en partie vécu", lâche un professionnel qui a jalonné le parcours plus que chaotique de ce mineur aujourd'hui accusé de trois viols, dont deux suivis de meurtres atroces, perpétrés en décembre 2013 et janvier 2014.

Prendre en compte ce que ce garçon a encaissé n'excuse rien, mais peut expliquer, un peu au moins, pourquoi et comment de menus délits, Karim a basculé dans une horreur en trois actes.

Le 20 décembre dernier, il entre en pleine nuit chez Jean-Georges, 70 ans, rue Chaix (7^e). Karim jurera aux enquêteurs de la police judiciaire avoir voulu seulement le cambrioler. Oui mais voilà, le septuagénaire se réveille, pour s'éteindre à jamais, lardé de coups de ciseaux. Du sperme sera retrouvé par les experts en police technique et scientifique. L'homme a été violé. Karim, lui, a même pris le temps de grignoter quelque chose sur place. Cinq jours plus tard, le jour de Noël, Viviane, 88 ans, reçoit le pire cadeau que le destin pouvait lui offrir : croiser la trajectoire criminelle de Karim. Même mode opératoire, il entre chez elle en pleine nuit, rue Paradis, à Pérrier (8^e), alors que l'octogénaire a passé le réveillon chez l'un de ses fils. Le lendemain, son téléphone sonnera aux abonnés absents. À jamais. Karim ne lui a laissé aucune chance. Étranglée, frappée au crâne, et violée. Le 19 janvier 2014, sa fuite en avant

l'amène boulevard Baille (6^e) chez Micheline, 77 ans. Cette fois, selon nos informations, il était accompagné de deux complices. La vieille dame est violée par Karim alors que ses acolytes la dépouillent. Elle aura la vie sauve. "Peut-être justement parce qu'ils étaient plusieurs", estime une source proche de cette enquête toujours en cours à la Sûreté départementale.

Défiguré à 9 mois

Karim, dont l'ADN a été retrouvé sur les trois scènes de crimes, avait été interpellé pour le premier et le dernier acte. Hier, il a été extrait de la prison pour mineurs du Pontet (Vaucluse) et placé en garde à vue à la police judiciaire pour le deuxième volet de cette série. "Il est loin d'être idiot, ce gosse et pourtant il agit avec un mode opératoire quasi suicidaire", raconte son avocat, M^e Jean-Marc Montanaro, évoquant les moments clés de la courte (sur)vie de son client: "A 9 mois seulement, il a reçu une casserole de lait bouillant sur le visage et le crâne. Il a été défiguré. Depuis, il trimballe ce mal-être, notamment en portant toujours un bonnet. Il m'a fallu au moins une dizaine de rendez-vous avant de le voir sourire. À 6 ans, il a été placé dans un foyer et a été trimballé de l'un à l'autre pendant une dizaine d'années. Et soudainement, pour diverses raisons, on l'a installé dans un hôtel (rue Mazenod, 2^e), livré à lui-même..."

Si le jeune homme n'a jamais livré la moindre explication sur ses actes odieux, son avocat assure qu'il est "tout de même capable de sentiments puisqu'il adore sa petite sœur et l'un de ses frères". Alors, pourquoi avoir volé la dignité de Jean-Georges, Viviane et Micheline, et jusqu'à la vie des deux premiers?

Romain CAPDEPON



C'est dans un immeuble de la rue Paradis (8^e) que la dame de 88 ans a été violée et tuée, le 25 décembre dernier. L'ADN de Karim a été retrouvé sur la scène de crime.

PHOTO CYRIL SOLLIER

L'ANALYSE du docteur Daniel GLEZER, expert psychiatre près les tribunaux

"J'ai rarement rencontré quelqu'un d'aussi dangereux"

C'est le docteur Daniel Glezer qui a expertisé Karim (le suspect étant mineur, son prénom a été changé, NDLR). Le secret médical et celui des instructions judiciaires en cours ont donc prévalu alors qu'il nous livrait, hier, son analyse sur ce type de trajectoire criminelle, sur ces passages à l'acte aussi incompréhensibles qu'ignobles. Concernant Karim, il ne concédera qu'une confidence: "J'ai rarement rencontré quelqu'un d'aussi dangereux".

Au cours de cette discussion, l'idée d'un "manque de cadre" est revenu sans cesse. "Ce genre de jeunes gens déviant ont un dénominateur commun: ils n'ont plus de cadre parental ou autre, plus de règles ni de repères, et n'ont donc pas pu construire un surmoi, une sorte d'instance morale, dans un environnement chaleureux mais répressif, dans le but d'une intégration sociale. Ces institutions, comme les foyers pour enfants ou pour délinquants, sont débordées et même si certains gosses sont sauvés grâce à leur travail acharné, d'autres n'y trouvent pas la restauration d'un cadre, une maturation, ce qui est pourtant leur mission première. Alors dans ce cas, c'est un échec pour la société."

Concernant les mécanismes qui mènent de menus délits à des crimes incommensurables, comme ce fut le cas pour Karim - "une sorte de scénario à la Orange Mécanique" -, le spécialiste assure que pour ces



auteurs, "l'autre n'existe plus en tant que personne, tout devient alors possible. Les sociologues appellent cela l'anomie: c'est l'effacement des normes sociales".

Reste que Karim, âgé de 16 ans au moment des faits, a violé un homme de 70 ans, et deux dames de 88 et 77 ans. Une surenchère qui pose question. "Il n'y a pas de logique là-dedans. Cela s'appelle l'antisocialité: se faire du bien en faisant du mal. Je ne crois pas qu'un adolescent soit attiré sexuellement dans ce cas, c'est simplement le plaisir de faire du mal de façon sadique qui est assouvi."

R.C.

L'AFFAIRE

L'ado tueur et violeur face au juge aujourd'hui

Ce matin, Karim - le suspect étant mineur, le prénom a été changé - sera présenté à un juge d'instruction. Lequel devra alors décider s'il doit être mis en examen, et surtout de quels chefs d'accusation. Selon nos sources, hier au cours de sa garde à vue à la police judiciaire, l'adolescent de 17 ans - il en avait 16 au moment des faits le 25 décembre dernier - n'aurait avoué que le viol de la vieille dame de 88 ans, qui avait également été étranglée, rue Paradis (8^e). "Ce jeune homme s'est construit sur un champ de ruines, a seulement commenté hier son avocat, M^e Nicolas Berthier, si les actes qui lui sont reprochés sont monstrueux, il reste un jeune homme qui appartient au monde des humains".

Karim a été extrait mercredi de la prison pour mineurs du Pontet (Vaucluse) où il était incarcéré depuis janvier 2014, date à laquelle il avait déjà été interpellé et mis en examen pour le meurtre et le viol, le 20 décembre 2013, d'un homme de 70 ans, rue Chaix (7^e) et le viol d'une vieille dame de 77 ans, le 19 janvier 2014, boulevard Baille (6^e).

échec pour nous tous, juges, aide sociale à l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse". L'avocat de l'adolescent mettra évidemment le doigt sur ce qu'il considère comme des défaillances devant les assises. Car dès novembre 2013, le foyer du 8^e dans lequel était hébergé Karim - où il aurait posé nombre de problèmes et notamment fugué - l'a déplacé dans un hôtel de la rue Mazenod (2^e), "avec des tickets restaurant pour subsister", peste son avocat. Un cadre sans doute trop peu contraignant, au vu des drames qui allaient survenir deux mois plus tard.

R.C.